



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **02 NOV. 2023**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 15 juin 2023 par la **MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE** concernant l'opération suivante : **La création d'un pôle d'échanges Multimodal à la station de métro Fort de Mons sur les communes de Mons-en-Baroeul et Villeneuve d'Ascq.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires
**Le responsable adjoint
du Service Eau Nature et Territoires**

Hélène SOLIVES
Thierry DUBOIS

Copie à la Mission Métropole de la DDTM

Monsieur le Maire
Place Salvador Allende
59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Réf. : **1094/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cédex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/